Commune de Naves

Département

19

Carte d'identité de la collectivité

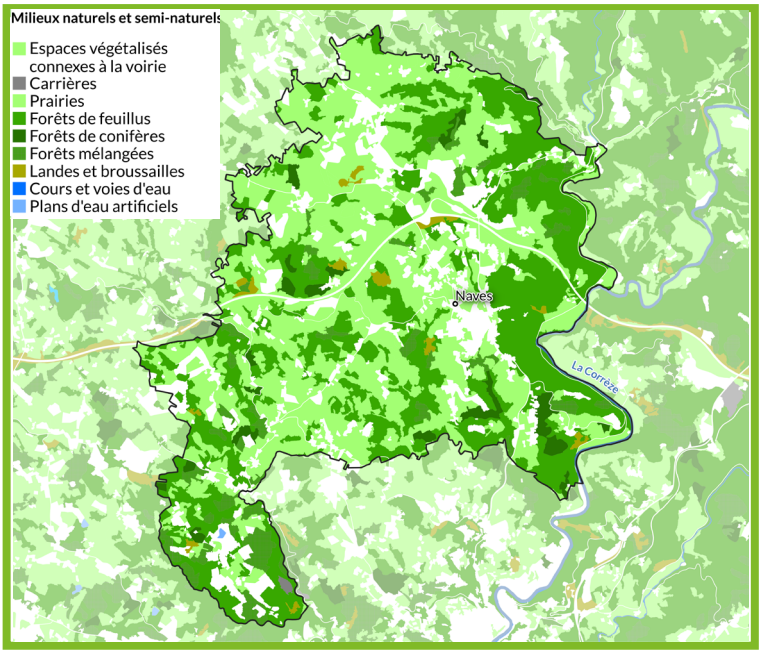

© ARB N-A

Superficie du territoire : 36,4 km²

Nombre d'habitants : 2 158

Communauté d'agglomération **Tulle Agglo**

Espaces protégés :

➜ 1 ZNIEFF de type 2 : Vallée de la Corrèze et de la Vimbelle ;

➜ 3 Cours d'eau classés, pour la continuité écologique : la Corrèze (sur 3.29km), la Céronne et ses affluents (sur 23.27km) et la Vimbelle et ses affluents (sur 4.94km) ;

➜ 1 Zonage de réserve de Biosphère : Bassin de la Dordogne, couvrant 100% de la commune.

Politique « biodiversité » du territoire

Depuis 2020, les priorités instituées au niveau communal visent à respecter l'environnement en préservant la biodiversité indispensable pour l'avenir de la planète, à respecter les ressources et à développer des énergies renouvelables sur son territoire. Ainsi elle est à l'origine de la création d'une société à gouvernance coopérative, « Centrales villageoises cœur de Corrèze » implantant des panneaux photovoltaïques sur toiture avec autoconsommation pour la collectivité.

L'information, la sensibilisation des citoyens sont des enjeux et des outils capitaux et ces deux volets sont fermement inscrits dans le mode de fonctionnement communal.

Ainsi, afin de prendre en compte son environnement dans l'aménagement de la commune et du bien-être de ses habitants, un Atlas de biodiversité communale (ABC) a été élaboré entre Juillet 2022 et 2025, permettant de connaître, de valoriser, de préserver la biodiversité et d'établir un document pérenne pouvant servir aux futurs acteurs ruraux mais aussi aux élus pour les modifications du PLU.

Il a permis de sensibiliser les habitants et a donné une large part aux plus jeunes avec la mise en place d'Aires Terrestres Educatives et a mobilisé les citoyens lors d'inventaires participatifs.

Enfin il a débouché sur la création d'une association « Naves biodiversité » pour la poursuite d'actions en faveur de la protection de la biodiversité mais aussi d'inventaires sur la commune.

La sobriété énergétique fait partie intégrante des enjeux communaux. La modification de l'ensemble des luminaires sur la commune, leur remplacement par des diodes électroluminescentes, l'extinction nocturne participent à la protection de la faune nocturne et aux économies d'énergie. Ils ont conduit à la candidature au label ciel étoilé.

Balade de reconnaissance autour des haies bocagères © Naves

Gestion différenciée dans un parc public © Naves

Plan d'actions TEN

La commune de Naves a été reconnue pour les actions suivantes :

➜ **Inventaire et restauration de haies bocagères**

Objectifs : Restaurer la trame verte ; Inventorier les haies ; Implanter des haies avec du végétal d'origine locale ; Favoriser la faune utilisant les fruits, les baies sauvages et les fleurs des haies champêtres ; Favoriser des refuges pour l'alimentation, la reproduction et l'hivernage de la faune ; Réduire le ruissellement de l'eau ; Favoriser des abris pour le bétail ; Sensibiliser les habitants et les scolaires.

➜ **Préservation des hirondelles de fenêtre**

Objectifs : Sensibiliser les habitants et les scolaires ; Protéger les sites de nidification ; Inventorier les nids sur la commune ; Identifier les zones à enjeux ; Créer des zones avec des «flaques de boue» accompagnées d'un panneau explicatif ; Créer des nids artificiels qui seront posés dans l'école ; Organiser une conférence sur les hirondelles.

➜ **Réaménagement de communaux**

Objectifs : Restaurer les fonctions écologiques d'une parcelle à l'abandon ; Planter une haie ; Recréer des conditions d'accueil pour la faune (reproduction, refuge et alimentation).

➜ **Végétalisation dela cour de l'école**

Objectifs : Créer des espaces rafraîchis, plus agréables à vivre au quotidien et mieux partagés par tous.

➜ **Sensibilisation, formation, communication visant à passer à l'action**

Objectifs : Sensibiliser les scolaires à la protection de la biodiversité avec notamment comme support l'Aire Terrestre Educative ; Former les agents techniques à la gestion différenciée pour les parcs et jardins ainsi que les espèces invasives ; Mettre en place un réseau de référent «Biodiversité» parmi les citoyens et élus .

Sortie de sensibilisation avec les scolaires et maquette réalisée par les élèves pour la végétalisation de la cours d'école. © Naves

Contact TEN

Anne-Marie BRUNERIE
Adjointe en charge de la transition alimentaire, énergétique et économique
Commune de Naves
mairiedenaves@gmail.com

Une action réalisée par l'ARB NA dans le cadre de la Stratégie régionale pour la biodiversité, avec le soutien financier de :

Réalisation : ARB NA - février 2025